



Saint-Jouvent

Pour vous abonner à cette lettre
inscrivez-vous à
contact@saintjouvent.com

Lettre mensuelle d'information

N°1 - Janvier 2021

Informations communales

Des évolutions importantes vont être mises en place par la Communauté de communes ELAN au niveau des collectes des déchets ménagers et des modes de facturation à l'horizon 2023. La première étape commence dès janvier 2021.

Chaque particulier, professionnel et association doit s'inscrire auprès de la Communauté de communes avant le 31/01/2021 en renseignant un formulaire que vous recevrez dans votre boîte aux lettres début janvier.

Ce formulaire est indispensable pour recevoir un bac adapté à vos besoins.

DU NOUVEAU POUR VOS DÉCHETS MÉNAGERS
INSCRIVEZ-VOUS !

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, votée en 2015 entraîne des changements importants au niveau de la gestion des déchets. Pour répondre à cette obligation, des évolutions importantes vont être mises en place par la CC ELAN au niveau des collectes des déchets ménagers et des modes de facturation, pour son application horizon 2023.

1^{re} ÉTAPE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE de chaque PARTICULIER, PROFESSIONNEL, ASSOCIATION au service DÉCHETS CC ELAN du territoire de la Communauté de Communes ELAN AVANT le 31 JANVIER 2021

Ce formulaire servira notamment pour vous doter de bacs à ordures ménagères.

OÙ TROUVER LE FORMULAIRE ?
Distribution mise sous film dans vos boîtes aux lettres avec le bulletin intercommunal ELAN début janvier.

ET DISPONIBLE à partir du 01/01/21 :

- auprès de la CC ELAN
- dans les 24 mairies du territoire ELAN
- sur www.elan87.fr

RESTONS CLEANS AVEC ELAN

**L'équipe municipale vous souhaite
une belle et heureuse nouvelle année 2021.**



Voici venu l'An nouveau 2021

En plein cœur de l'hiver, voici le 1^{er} janvier,
Premier jour de l'année, un beau jour enchanté.
Les vacances de Noël bientôt terminées,
A la maison, le feu brûle dans la cheminée.

La fête de Noël est désormais passée
Elle a été, j'espère, belle et partagée.
Si dehors, il fait froid, la neige va tomber ;
Dedans, il fait chaud, la maison est chauffée.

Comme chaque année, en ce beau mois de janvier
Tout est à recommencer, à réinventer
Bientôt viendra le printemps, puis l'été
Les jours et les mois vont défiler.

Nos petits Jouventiens vont reprendre l'école,
Leurs cartables, trousse et bâtons de colle.
Petits et grands garderont le beau souvenir
De réveillons heureux, doux moments de plaisir

En plein cœur de l'hiver, arrive le jour de L'An.
Je souhaite à tous les habitants de Saint-Jouvent
Avec la santé, que leurs souhaits soient exaucés ;
Tel est le vœu que je formule cette année !



Les colis de Noël ont été distribués à nos aînés, une carte de vœux sous forme de calligraphe et un calendrier ont été distribués aux Jouventiens. En raison de la COVID-19, aucune cérémonie n'a pu avoir lieu afin de fêter la nouvelle année.



TRAVAUX

Remplacement des canalisations d'eau potable : beaucoup d'entre vous, en voyant les pancartes de travaux Limoges Métropole ont cru que nous avions changé de Communauté de communes. Il n'en est rien : l'eau nous était fournie par Limoges jusqu'au transfert en 2019 de cette compétence à Limoges Métropole. C'est pourquoi, vous avez vu fleurir ces panneaux .

Construction de 4 logements ODHAC 87 : ces logements, adaptés au confort et à la sécurité de personnes âgées ou handicapées seront disponibles en priorité pour les Jouventiens âgés de plus de 65 ans ou handicapés qui en feront la demande.



MANIFESTATIONS

Saint-Jouvent a récolté la somme de 625 € qui a été remise aux organisateurs du Téléthon le 7 décembre. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à cette cause.

Grâce à l'association des parents d'élève, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un spectacle - Tao le magicien pour les primaires et Fil le clown pour les maternelles – ainsi que de la visite du père Noël qui leur a offert cadeaux et chocolats, de quoi leur permettre de se divertir et d'oublier la COVID-19 durant un petit moment. Un repas de fêtes à la cantine leur a également été proposé.

Le concours d'illuminations de Noël a recueilli 16 candidatures et nous remercions les personnes ayant voulu contribuer à la beauté de nos villages. Les résultats vous seront communiqués courant janvier.



Le Conseil municipal du 17 décembre 2020 a voté les nouveaux tarifs communaux que vous pouvez trouver dès à présent en mairie, sur le site Internet mais que vous retrouverez également dans le bulletin municipal à venir fin janvier.

La grande nouveauté est la fin de la régie pour les services de cantine, de garderie et pour la location de la salle polyvalente. Désormais, vous pourrez payer sur Internet ou directement à la Trésorerie. Le paiement par Internet dans les collectivités locales est à la fois un enjeu de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation.

Grâce à PayFIP, développé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité locale est facilité. Il s'agit d'une offre enrichie permettant un paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire grâce au service TiPI (Titre Payable par Internet). Le dispositif étant accessible 24h sur 24 et 7 jours /7, les modalités de règlement sont simples à utiliser. Le service est entièrement sécurisé.

- **mercredi 13 janvier** : présence PIMMS sur la parking de la salle polyvalente de 14h30 à 16h30
- **jeudi 21 janvier** : Conseil communautaire ELAN
- **vendredi 22 janvier** : remise des prix du concours des illuminations de Noël
- **mercredi 27 janvier** : présence PIMMS sur la parking de la salle polyvalente de 14h30 à 16h30
- **jeudi 28 janvier** : Conseil municipal



Téléphone mairie : 05 55 75 81 01

mail : contact@saintjouvent.com

Site internet : www.saintjouvent.com



www.facebook.com/StJouvent